

Le Bâtiment Renaissance abrite désormais l'IEC et l'IRE

Fabienne Cleymans
Directrice adjointe IEC

Il y a quelques mois, au terme d'une étude de marché aussi longue qu'approfondie, l'IEC et l'IRE ont décidé d'emménager dans le Bâtiment Renaissance, un immeuble entièrement rénové situé boulevard Émile Jacqmain, au nord du Pentagone de Bruxelles. La soixantaine de collaborateurs que comptent les deux instituts se sont installés dans les nouveaux locaux à la fin du mois d'août.

Plusieurs éléments décisifs ont motivé ce choix. Tout d'abord, le bâtiment jouit d'une situation centrale dans un quartier en plein essor, à un jet de pierre des principales institutions belges et régionales. Par ailleurs, il est facilement accessible en voiture ou en transports en commun. De plus, le Bâtiment Renaissance répond aux normes les plus strictes en matière de développement durable, ce qui garantit une consommation énergétique peu élevée. Enfin, les nouveaux locaux ont été agencés de manière à permettre une utilisation fonctionnelle et efficace de l'espace disponible. L'IEC est en mesure d'offrir aux membres un accueil et des services de meilleure qualité.

Le 20 septembre dernier, une semaine avant l'inauguration officielle de ses nouveaux locaux, l'IEC a eu le plaisir d'accueillir les représentants des associations professionnelles et des comités de concertation francophone et néerlandophone.

André Bert, le président de l'Institut, a été particulièrement ravi de dévoiler à une cinquantaine de représentants des associations professionnelles les coulisses du Bâtiment Renaissance.



Le président André Bert et les past-presidents Johan De Leenheer et Roger Vandelanotte

À l'occasion de la première réunion de la Commission consultative organisée dans le nouveau bâtiment et à l'issue d'une brève introduction donnée par Monsieur Robert Moreaux, président de la Commission, Monsieur Bert a fourni des explications détaillées concernant le déménagement et l'installation, avec l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, dans deux étages modernes et fonctionnels. Le dis-

cours a été suivi d'une visite guidée en compagnie de plusieurs membres du Conseil de l'Institut. Les invités ont d'abord découvert le 6^e étage, où se trouvent les salles de réunion et la nouvelle bibliothèque; ils se sont ensuite rendus au 5^e étage, qui accueille les services tant de l'IEC que de l'IRE.

Afin de fêter ce déménagement, Monsieur Coge, président du Comité de concertation néerlandophone, a offert à l'Institut un chèque destiné à financer l'acquisition d'une œuvre d'art pour la décoration des nouveaux locaux. Monsieur Bert lui a exprimé toute sa gratitude.

Le 28 septembre a eu lieu l'inauguration officielle, à laquelle avaient été conviés l'ensemble des contacts politiques et institutionnels des deux instituts. Les quatre-vingts personnes présentes ont écouté attentivement les discours de Messieurs André Bert, président de l'IEC, et Michel De Wolf, président de l'IRE. Tous deux ont mis en exergue les avantages de ce nouveau bâtiment et du regroupement des deux instituts sous le même toit, regroupement qui a pour objectif de permettre une étroite collaboration et d'améliorer ainsi l'efficacité des services aux membres. Chaque institut conserve néanmoins ses compétences, son auto-



Le président André Bert et le président de l'IRE Michel De Wolf

nomie ainsi qu'une structure juridique distincte. Grâce aux efforts communs et aux synergies (accueil commun, utilisation efficace des salles de réunion fonctionnelles, économies d'échelle auprès des fournisseurs et bibliothèque plus complète et plus facile d'accès), les effets de cette amélioration ont pu être immédiatement observés.

Lors de l'inauguration officielle, Monsieur Jean-Paul Servais, président du Conseil supérieur des Professions économiques, a fait part aux invités de l'immense satisfaction que suscitaient chez lui ces changements. Il estime, en effet, qu'ils devraient permettre aux instituts de se rapprocher, ce qui profitera aux différentes professions économiques et, *in fine*, à leurs clients. Il a insisté sur le fait que le Conseil supérieur était disposé à poursuivre la concertation préalable relative à la nouvelle réglementation des instituts.

À en juger par les nombreuses félicitations et réactions enthousiastes, nous pouvons dire que le vent nouveau qui souffle sur l'Institut fait le bonheur de chacun. ●



Messieurs Jean-Paul Servais, Michel De Wolf et André Bert